

## Audience SNUDI FO 35/DASEN du 9 mars 2021

### Compte rendu

Une délégation du SNUDI FO a été reçue mardi 9 mars 2021 par le DASEN et son adjoint chargé du premier degré, pour porter ses revendications sur les points suivants :

Formations en constellation  
Information des personnels  
Remplacements/contractuels  
Inclusion problématiques  
Situation sanitaire

#### **Formations en constellation**

Après que le DASEN ait précisé que l'institution a à cœur de conduire la dynamique engagée, les principes du dispositif nous ont été rappelés et un bilan chiffré nous a été communiqué. 90 constellations ont été mises en place en français et autant en mathématiques, qui ont mobilisé respectivement 21 et 19 référents (CPC et CPD). 618 journées d'observations croisées étaient programmées en français, 626 en mathématiques. La situation sanitaire a nécessité des adaptations du dispositif, les brigades départementales formation continue ayant été mobilisées sur les remplacements de congés maladie. Un certain nombre de journées ont été annulées. Ce sont au final 227 journées qui ont été mises en œuvre (plus quelques jours dégagés en circonscriptions).

A cette rentrée, le DASEN a fait le choix d'assouplir le dispositif et de donner la possibilité aux référents de maintenir toutes les constellations ou d'en faire un peu moins. Ce choix aurait été fait en accord avec les enseignants. Ce sont donc 155 constellations qui sont maintenues sur 180, regroupant 1071 PE sur 1244 initialement engagés dans le dispositif. Cette semaine de rentrée est une semaine d'observation. Des adaptations pourront intervenir en fonction de la situation des remplacements.

**Le SNUDI FO 35 a rappelé son opposition au caractère imposé du dispositif, tant dans les modalités que, parfois, dans les contenus et pointé la contradiction avec les principes affichés (partage, caractère collaboratif). Le SNUDI FO 35 revendique le rétablissement d'une formation continue sur temps de travail, librement choisie.**

**Au-delà d'une opposition de principe, le SNUDI FO 35 a également souligné certains problèmes plus spécifiques : mise en œuvre de séances décrochées, « hors sol », pour respecter dans le cadre du calendrier des visites, nécessité pour les personnels à temps partiel de rattraper sur leur temps personnel les travaux auxquels ils n'ont pas assisté, les contraignant ainsi à faire plus que leurs heures de service.**

**Compte tenu de la situation sanitaire, le SNUDI FO 35 considère par ailleurs que le dispositif devrait être ajourné pour donner la priorité aux remplacements des collègues absents.**

#### **Information aux personnels**

Le SNUDI FO 35 a pointé un déficit d'information des personnels sur plusieurs points :

- le retard de paiement des échelons de la campagne d'avancement 2020-2021. Ces retards sont liés à des mises à jours nécessaires à la prise en compte de la nouvelle réglementation en terme d'avancement pour les congés parentaux et les disponibilités.
- l'annulation du jour de carence pour les arrêts de travail liés au covid : les collègues doivent faire une déclaration à la CPAM ou à la MGEN, la communiquer à la DSDEN avec leur arrêt de travail pour enclencher l'annulation du jour de carence.

**Le SNUDI FO 35 demande que pour ce type d'information, une information générale soit faite aux personnels, via la messagerie i-prof. Cela a été fait pour le premier point, tardivement. Pour le deuxième, nous attendons que les collègues soient informés de la marche à suivre. Le DASEN s'y est engagé.**

### **Remplacements/contractuels**

**Le SNUDI FO 35 a dénoncé la situation des remplacements dans le département et demandé un point précis.**

Le DASEN n'a pu nous communiquer de statistiques précises. Le travail est en cours. Il nous a informé de l'assurance qu'il a de pouvoir reconduire les contractuels recrutés en décembre jusqu'au 31 mai. Sur les 11 personnes recrutées, 8 ont accepté le renouvellement. Le DASEN nous indique que « le vivier est tari ».

**Pour le SNUDI FO 35, le recrutement de contractuels est une mauvaise réponse au problème. Il revendique le recrutement de personnels sur liste complémentaire, sous statut de fonctionnaire stagiaire. La question du « vivier », dans ce cadre, ne se poserait pas, car alors, pour ces collègues, les perspectives seraient claires : être titularisées dans le corps des professeurs des écoles.**

**Le SNUDI FO 35 pointe que sur certaines circonscriptions, tous les remplaçants sont déjà mobilisés dès la première semaine de la rentrée, et dénonce une carte scolaire qui ne prévoit aucun poste supplémentaire de remplaçants. Le DASEN répond que la carte scolaire n'est pas figée. Le SNUDI FO 35 continuera donc son action pour obtenir les postes nécessaires.**

### **Inclusions problématiques**

Sur cette question, le DASEN nous demande de « rester ancrés sur la problématique des enfants ». Il insiste sur l'implication de tous les personnels pour que soit mis en œuvre le droit à la scolarisation des enfants en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers. La complexité de certaines situations ne résulte pas de carences de l'institution. Il insiste également sur la nécessité de tenir compte de tous les partenaires.

Certaines problématiques très lourdes peuvent conduire à des aménagements, à des déscolarisations, à prendre des mesures exceptionnelles. Parfois, le soin doit être le premier registre d'intervention.

Des équipes mobiles ressources pour les élèves grands perturbateurs vont se déployer, ainsi que des ressources autour de la sphère autistique, pour accompagner au plus près de la classe.

**Pour le SNUDI FO 35, l'institution Education Nationale, s'inscrivant dans un cadre législatif plus large, n'est pas ancrée sur la problématique des enfants, mais sur une logique d'économies. L'école inclusive, telle qu'elle est définie par la loi, n'a pas de limite, diminue et dilue les moyens, détruit l'enseignement spécialisé pour mettre en place des dispositifs mobiles qui ne peuvent répondre aux besoins, notamment de soins, de tous les élèves. L'école ne peut être une structure de soins.**

**Le SNUDI FO 35 dénonce des situations qui perdurent des années, sans qu'aucune évolution ne soit observée. L'école inclusive est bien souvent un leurre : bien des élèves sont accueillis à l'école, mais pas scolarisés. L'enquête du CHSCT 35 avait montré la souffrance des personnels, la souffrance des élèves est également patente dans nombres de situations. Le SNUDI FO 35 continuera à mener ce combat pour que cette question soit remise à plat, pour que soient rétablis tous les moyens permettant à tous les élèves de bénéficier des conditions de scolarisation adaptées à leurs besoins, en établissement, structure, classe spécialisés chaque fois que nécessaire.**

### **Situation sanitaire**

Le DASEN se dédouane de sa responsabilité d'information des représentants des personnels et renvoie en tout et pour tout aux communiqués très lacunaires émis par l'ARS et le rectorat depuis peu. Nous avons rappelé notre exigence que les représentants des personnels soient tenus très régulièrement informés de l'évolution de la situation sanitaire et soient destinataires d'informations précises.

Le DASEN nous informe que le stock de masques est géré par le rectorat et qu'ils avaient été livrés partout où c'était nécessaire. Il assure que tous les masques sont mis à disposition très rapidement, y compris pour les élèves qui ne disposeraient pas de masque de type 1, sur simple demande auprès de la circonscription. Nous avons rappelé que le matériel de protection doit être mis à disposition de tous les personnels y compris des remplaçants et renouvelé dès que nécessaire sans que les collègues n'aient à en faire la démarche.

### **Tests :**

Des tests antigéniques sont déployés depuis janvier et mis en œuvre par le personnel infirmier volontaire, selon la logique de l'ARS qui identifie des secteurs où la circulation peut être active. Des tests PCR salivaires vont également être mis en œuvre par le personnel infirmier, avec un résultat sous 24h. Les personnels pourront en bénéficier avec un reste à charge prévu de 1€.

Un panel d'écoles et d'établissements, dont la taille ne nous a pas été précisée, sera également choisi sur tout le territoire départemental, pour lequel seront mis en œuvre des tests à intervalles réguliers, tous les 15 jours, dans le but de connaître l'évolution de la situation.

L'administration n'est pas en mesure de nous fournir des chiffres précis sur le nombre de tests déployés jusqu'ici, ni sur le nombre prévu dans les prochaines semaines. Des tests seront organisés dans 12 écoles cette semaine et dans un lycée la semaine prochaine. Cela paraît très insuffisant au regard des besoins à l'échelle du département. Lorsque l'on sait que la rentrée vient de se dérouler sans aucune évolution des mesures de prévention et de protection pour les personnels et élèves, alors que le taux d'incidence du COVID est en très forte augmentation chez les enfants d'âge scolaire, ces besoins se font d'autant plus criants. Le SNUDI FO réclame d'ailleurs un dépistage systématique des personnels et élèves depuis le début de la crise sanitaire. Pour toute réponse, l'administration répond qu'il faut leur laisser le temps !

Interrogé sur les mesures de suivi médical des personnels, le DASEN indique uniquement que les collègues peuvent faire appel aux deux médecins de prévention que compte toute l'académie de Bretagne. Nous n'avons pas non plus obtenu de réponse sur les mesures mises en place pour surveiller la diffusion des variants dans les écoles.